



Informations communales

Cartes Avantages Jeunes 2017-2018

La carte est en vente dès à présent au bureau municipal durant les heures d'ouverture au prix de Fr. 15.-- (nouveau prix). Une photo passeport est nécessaire pour l'établissement de la carte.

Procès-verbal de l'assemblée municipale du 19 juin 2017

Conformément à l'article 62 du règlement d'organisation, le procès-verbal a été déposé publiquement durant 20 jours.

Aucune opposition n'ayant été formulée durant le délai légal, le Conseil municipal l'a ratifié lors de sa séance du 21 août dernier.

Permis de construire

Durant les mois de juillet et août 2017, la Préfecture a octroyé les permis de construire suivants :

- M. Nuno Martins et Mme Cathy Mussot pour la construction d'un garage double et couvert sur la parcelle no 1014 aux Féverges 24 au Fuet.
- Promotion Bellelay SA pour la pose d'un grenier et l'aménagement d'une place de jeux sur la parcelle no 1029 à Le Domaine 1 à Bellelay.
- M. Markus Gerber pour la démolition du bâtiment no 1a, la construction d'une nouvelle stabulation libre, l'extension de la remise no 1b sur la parcelle no 759 à La Béroie à Bellelay.
- M. Markus Gerber pour la construction d'une piste forestière à Forêt de Béroye sur la parcelle no 759 à Bellelay.

Durant la même période, le Conseil municipal a octroyé le permis de construire suivant :

- Opax Sàrl pour la construction d'une place de stationnement sur la parcelle no 102 à Route de Bellelay 18 à Le Fuet.

Le Fuet, le 13 septembre 2017.

Conseil municipal